

La Gazette des Autorités

Printemps 2009, numéro 17

EDITORIAL

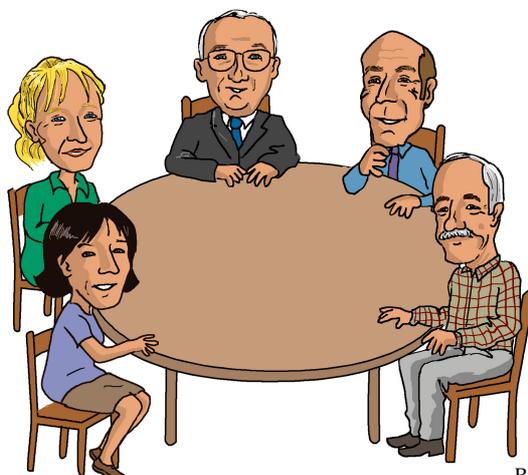
Avec l'arrivée du printemps, des changements majeurs interviennent dans la vie de notre Commune.

En effet, le moyen de communication entre les Autorités et les citoyens pranginois a changé de présentation. Couleur et papier blanc pour toute la publication, nouvelle mise en page sont autant d'innovations qui donnent un nouveau départ à la Gazette.

Changement également au sein de l'Exécutif de votre village, puisque M. André FISCHER, a décidé de cesser ses activités municipales, et ceci au 31 mars de cette année. Une nouvelle personne rejoindra donc prochainement les rangs de la Municipalité, suite à une élection qui aura lieu le 17 mai prochain et, en cas de second tour, le 7 juin 2009.

Changement, ou plutôt renforcement, il y a également, puisque deux nouvelles collaboratrices et

un agent de police ont été engagés en ce début d'année. Nous vous laissons le soin de les découvrir dans ces pages.



Bimil 08

En conclusion, la Municipalité peut vous assurer que la Commune de Prangins est une commune qui bouge ! Que se soit dans le cadre de l'urbanisme, des projets de constructions, de la mobilité et de l'aménagement des routes, des bâtiments communaux, des écoles, des enfants ou du personnel communal, la liste des divers dossiers menés par ses membres est longue.

Vous pourrez en découvrir une partie dans ce numéro et au fil des parutions à venir.

Nous vous souhaitons donc une bonne lecture, en espérant que cette nouvelle présentation saura vous plaire et vous adressons nos cordiales salutations.

La Municipalité



AZ, mars 09

La Gazette des Autorités
Informations officielles
Administration
communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
022 994 31 13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch
www.prangins.ch

INFORMATIONS OFFICIELLES

Nouveaux horaires d'ouverture au Contrôle des habitants

A l'écoute des pranginois désirant établir des documents officiels au Contrôle des habitants et suite à l'engagement de Mme Véronique PRETI, ce service a été réorganisé et les heures d'ouvertures modifiées. Vous trouverez, ci-dessous, à quels moments nous vous accueillerons pour répondre à vos demandes.



Lundi	de 8h00 à 11h30
Mardi	de 12h00 à 19h00
Mercredi	de 8h00 à 11h30
Jeudi	de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
Vendredi	de 7h00 à 12h00

Collecte de vêtements usagés

Sur l'année passée, **12.63 tonnes** de vêtements et chaussures usagés ont été déposés dans les conteneurs jaunes CONTEX de récupération de vieux vêtements de notre Commune, comme l'indique la société chargée du recyclage. La part de recettes d'utilité publique résultant de cette action, d'un montant de



Fr. 1'263.--, est versée au profit de **Procap - Association Suisse des Invalides**. CONTEX et les Autorités pranginoises remercient la population pour l'exploitation toujours active qui est faite de cette opportunité de mise au recyclage judicieuse, tant sur le plan écologique que social.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Démission à la Municipalité

Le 12 février dernier, M. André FISCHER a fait parvenir sa démission, avec effet au 31 mars 2009 à la Municipalité. Il invoque des raisons personnelles pour expliquer sa volonté de quitter ses fonctions municipales. L'Exécutif pranginois en a pris acte.

MA. FISCHER, mécanicien de formation, a mené une carrière l'ayant amené au poste de mécanicien navigant et d'instructeur chez Swissair. Suite aux turbulences que les «pilotes» de cette compagnie n'ont pas su maîtriser, il a eu l'opportunité de bénéficier d'une retraite anticipée. Ce fêru de politique - il est membre du parti libéral depuis 1974 - est entré au Conseil communal, lors des élections de la même année et il en a été le Président 10 ans plus tard. Il est rapidement entré dans diverses commissions permanentes, dont la commission de gestion, au sein de laquelle il a siégé dix ans et qu'il a présidée en 1994 et 1995. Durant toutes ces années, il a été actif dans nombres de dossiers, notamment celui du référendum concernant le passage sous voies de la rue de la Gare



Le 1er avril 2000, en cours de législature, il entre à la Municipalité, suite au départ de M. H. SCHWELER, et reprend le dicastère du port et de la Station d'Épuration (STEP), de l'entretien des bâtiments et locaux communaux, de la conciergerie et de l'énergie.

Au sein de l'Exécutif, il a, notamment, planché sur la réfection du port des Abériaux, suite à l'ouragan Lothar, la rénovation du Fournil communal, les vestiaires et la cuisine de la buvette des Abériaux, la démolition et reconstruction de la buvette de la plage de Promenthoux, la création du bâtiment de la Voirie et des Espaces verts ainsi que du bâtiment de service des Abériaux, du règlement d'épuration des eaux et de la révision du règlement du Conseil communal.

La Municipalité tient, ici, à remercier M. André FISCHER pour toutes les années passées à gérer des dossiers pas toujours simples et lui souhaite une bonne et heureuse retraite «politique», notamment auprès de son épouse et de ses quatre petites-filles.

Election complémentaire d'un membre de la Municipalité

Suite à la démission de M. André FISCHER, Municipal, l'Assemblée de commune de Prangins est convoquée **le dimanche 17 mai 2009**, pour élire un membre de la Municipalité (1^{er} tour).

Les candidatures doivent être déposées au Greffe communal jusqu'au **lundi 6 avril 2009 à 12h00** au plus tard.

L'électeur peut voter pour l'un ou l'autre des candidats annoncés ou pour n'importe quel(le) citoyen ou citoyenne inscrit(e) au rôle des électeurs de la commune.

Second tour éventuel

Le second tour éventuel se déroulera le **dimanche 7 juin 2009**. Chaque électeur recevra un nouvel envoi contenant un nouveau matériel de vote à utiliser pour le second tour, celui reçu pour le 1^{er} tour n'étant plus valable.

Le dernier délai pour le dépôt des listes pour le second tour éventuel est fixé au **mardi 19 mai 2009**, à 12h00.

Trois nouvelles personnes au sein du personnel communal

Comme évoqués dans l'éditorial des Autorités, le personnel communal a été renforcé dans trois secteurs.

D'une part, Mme Vanessa PRETI a été engagée pour occuper un poste à 80 % au Contrôle des Habitants, en remplacement de M. Michel GILLIERON, malheureusement décédé le 2 novembre 2008.

D'autre part, Mme Véronique BRYOIS a été engagée à raison de 60 %. En effet, avec la mise en place du nouveau réseau d'accueil de jour des enfants, il était nécessaire de confier la tâche de coordination des divers secteurs de cet accueil à une nouvelle personne pouvant renforcer les personnes en place.



Mme V. BRYOIS, M. P. PERNOUX et Mme V. PRETI

Pour terminer, dans le cadre de la collaboration policière entre la Ville de Nyon et la Commune de Prangins, M. Patrick PERNOUX, brigadier, a pris ses nouveaux quartiers dans notre Commune. Il vient ainsi renforcer la poste de police, en prêtant main-forte au sergent François PETERMANN, responsable pranginois.

La Municipalité de Prangins souhaite une cordiale bienvenue à ces trois personnes et espère qu'elles trouveront plaisir et satisfaction dans leurs nouvelles activités.

La rédaction reviendra sur une présentation plus détaillée de ces collaborateurs dans une prochaine édition.

La Municipalité se dote de deux nouvelles commissions

Soucieuse de s'entourer de spécialistes et de personnes compétentes, la Municipalité de Prangins a décidé de créer deux nouvelles commissions extra-parlementaires. Il s'agit, d'une part de la Commission Culturelle et, d'autre part, la Commission de la Mobilité.

La Commission Culturelle est composée comme suit :

- Mme Violeta SEEMATTER, Municipale
- Mme Ursula ANDRE
- Mme Murielle HARDY

- Mme Marine METRAUX
- M. Laurent PINGOUD

La Commission de la Mobilité est composée comme suit :

- Mme Violeta SEEMATTER, Municipale
- Mme Jeannine MARIN
- Mme Martine SCHMÄH
- M. Daniel FRIEDLI
- M. Christian JAEGGER, Bureau Team+
- M. Marino GIOVANNINI
- M. François PETERMANN

Préavis déposés au Bureau du Conseil communal

Préavis No 40/08 : demande de crédit de Fr. 170'000.-- pour l'achat et l'installation d'engins de jeux pour les enfants.

Préavis No 41/09 : Demande d'autorisation en vue de la création d'une Fondation pour l'accueil de l'enfance à Prangins et demande de crédit de Fr. 20'000.-- pour constituer le capital social de la Fondation.

Préavis No 42/09 : Demande d'un crédit de Fr. 72'300.-- TTC pour l'achat d'un tracteur et d'un petit véhicule pour le service de la Voirie et des Espaces verts.

Préavis No 43/09 : Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Prangins.

Préavis No 44/09 : Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 76'000.--, en augmentation du crédit de Fr. 1'741'000.-- (préavis No 78/06 et 26/07) qui le porte à Fr. 1'817'000.--, en vue de la création d'un bâtiment pour le Service de la voirie et l'aménagement final du parking.

Préavis No 45/09 : Demande d'un crédit de Fr. 54'000.-- en vue de la rénovation d'une salle dans le bâtiment de l'ancienne administration.

Accueil de la petite enfance à Prangins

Pour tous renseignements au sujet des places d'accueil dans les crèches et UAPE, vous pouvez contacter Mme V. BRYOIS, au 022/994.31.27, du mardi au jeudi. Concernant les Mamans de Jour

(Accueillantes en milieu familial), Mme M. BRÜGGER, est atteignable le lundi matin et le vendredi après-midi, au même numéro.



Noël des Aînés et accueil des nouveaux citoyens

Avec Michel RAPP et son équipe aux fourneaux et le «Cabaret vaudois» au dessert, nos Aînés ont pu déguster leur dîner de Noël avec le sourire.

Accueillis à l'apéritif dans le hall du Centre communal des Morettes, ils ont poursuivi les festivités avec les messages des diverses Autorités, tous leurs transmettant vœux de paix, d'espoir, de bonheur et de santé.

Sur les 273 personnes invitées, 108 ont répondu à l'invitation de Mme Violeta SEEMATTER, Municipale en charge de nos jeunes et de nos aînés !

Ceux qui n'avaient pas assisté à la première partie de nos amis vaudois se sont rattrapés en écoutant les sketches «bien de chez nous» de l'équipe à Jean-Pierre MARTIN.

Les nouveaux citoyens pranginois n'ont pas vraiment répondu présents à l'invitation de la Municipalité ! En effet, sur 55 jeunes filles et jeunes gens, seuls 16 ont fait l'effort de répondre et, parmi ces derniers, ce sont 8 personnes qui étaient présentes le 27 janvier dernier.

Du côté des citoyens ayant obtenu leur naturalisation suisse avec bourgeoisie de la Commune de Prangins, 2 sur les 23 personnes invitées étaient présentes, dont 9 avaient répondu.

Après les mots de bienvenue de la part de la délégation municipale et une brève présentation de la Commune et des droits et devoirs politiques, les 10 personnes présentes à cette cérémonie se sont rendues à l'Auberge communale, afin de savourer la traditionnelle fondue offerte par la Commune.

Coup de balai 2009

Le samedi 16 mai aura lieu le «coup de balai», qui permettra à celles et ceux qui le souhaitent, de participer au nettoyage de haies, bosquets et forêts de la Commune.

Le rendez-vous est fixé à 8h30 devant la Maison de Commune. Une tenue adaptée à la météo et de bonnes chaussures sont conseillées.

Nous attendons vos inscriptions au Greffe communal jusqu'au 11 mai prochain :

- par téléphone au 022 994 31 13
- par courriel à greffe@prangins.ch
- en passant vous y inscrire.

Merci de préciser si vous restez à l'apéro !

Jean-Jacques Brügger, Municipal



QUARTIER DE L'AUBERGE

Des nouvelles du Comité de pilotage



La revalorisation de notre patrimoine historique

En juin 2007, la population de Prangins approuvait, lors d'un référendum, la démolition de son ancienne salle communale. Cette décision va modifier considérablement l'aspect du quartier : la salle communale, attenante à l'Auberge, laissera un vide à "interpréter", mais dévoilera aussi des bâtiments vétustes, de valeur historique reconnue.

La Municipalité relève le défi, avec la conviction qu'il s'agit d'un acte majeur, méritant toute son attention. Rénovation de l'Auberge communale, revalorisation des bâtiments communaux - La Passade, La Forge et l'Ancienne Poste - et création d'un espace public, sont comme trois pièces d'un puzzle : trois étapes interdépendantes à planifier scrupuleusement.

Une de ces étapes est la création d'appartements à loyer modéré dans les bâtiments d'habitation. **Dans ce but, un concours de projets d'architecture a été mis sur pied, en partenariat avec la**

Coopérative d'habitation "Des Plantaz", à Nyon. Le jury a examiné, les 5 et 6 mars derniers, cinq propositions, dont il faut relever l'excellente qualité. Un projet répondant de manière optimale à tous les points du programme a été unanimement recommandé. Il s'agit du projet **Family Stair**, du bureau **Bakker & Blanc architectes Sàrl**, à Lausanne.

Deux autres projets ont fait l'objet d'une distinction de la part du jury. Il s'agit de Patio, Bonhôte-Zapata Architectes à Genève (2ème prix) et Jinn, Pont 12 Architectes SA à Lausanne (3ème prix).

Les cinq propositions du concours de projets d'architecture, un projet pour l'Auberge et un autre pour l'espace public sont exposés, de même qu'une maquette d'ensemble, dès le 26 mars prochain au premier étage de la Maison de Commune, jusqu'au 9 avril 2009.

Martine Baud, Municipale, Urbanisme

EXPOSITION PUBLIQUE

Auberge, bâtiments communaux, espace public :

Vous êtes cordialement invités à venir prendre connaissance des projets qui vont changer le visage du quartier de l'Auberge

du jeudi 26 mars au jeudi 9 avril 2009

au 1^{er} étage de la Maison de Commune

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Chères lectrices, chers lecteurs de la Gazette

Le soleil n'ayant toujours pas voulu poindre le bout de son nez et les derniers frimas d'hiver étant encore et toujours bien présents, il m'est encore facile, je l'espère de capter votre attention sur les derniers événements de l'année 2008.



trouvé de volontaire, le poste reste ouvert. Quiconque est intéressé par cette fonction, est prié de s'adresser au Président du Conseil communal. Il n'est pas nécessaire de faire partie du Conseil.

Pour cette dernière séance, onze points étaient à l'ordre du jour. En résumé, voici les brèves :

Lors de ses communications, la Municipalité informe, entre autres, l'ensemble des membres du Conseil, de la création de deux nouvelles commissions. A savoir, une Commission de la Mobilité et une Commission de la Culture, celle-ci remplaçant, sous une autre forme, feu le PAM.

Elle fait également part de la démission de M. Gilbert ROULIN au poste d'huissier de la Municipalité. Le Syndic, au nom de l'Exécutif pranginois, lui adresse, ainsi qu'à son épouse, ses sincères remerciements pour le travail accompli. M. Gérard MOSSET remplacera, dès le 1er janvier 2009, M. ROULIN à ce poste.

Préavis No 36/08 : demande de crédit de Fr. 119'400.-- en vue de la transformation de l'Auberge. Ne s'agissant que du budget d'étude, il était difficile, tant pour le responsable du dicastère, M. A. FISCHER, que pour M. P. HANHART, Président de la commission, de répondre à des questions précises. Les travaux sont estimés, dans un ordre de grandeur de 1,1 à 1,5 millions. L'Auberge ne devrait normalement pas être fermée et les transformations devraient se dérouler en trois phases. Suite à une discussion nourrie et copieuse, le Président clos le débat et passe au vote. Le préavis No 36/08 est accepté à l'unanimité.

Préavis No 39/08 : demande d'adhésion au réseau d'accueil de jour des enfants «Réseau d'Accueil des Toblerones» (RAT). Mme A. RHIS, Présidente de la commission, communique, en introduction, la liste des communes ayant déjà adhéré à ce réseau. Il s'agit de Gland, Givrins, Arzier, Burtigny, Bassins, Begnins, Coinsins et Marchissy. La commission propose d'accepter le préavis tout en suggérant 3 amendements. Après acceptation de ceux-ci, le préavis No 39/08 est accepté, tel qu'amendé, par 43 oui et deux abstentions.

Au point 8 de l'ordre du jour, il était prévu l'élection d'une Secrétaire suppléante. N'ayant pas

Divers et diversités : suite à la demande d'un mem-

bre du Conseil, une étude sera faite pour rafraîchir l'éclairage du «Vieux Pressoir» celui-ci étant jugé vieillot. Un éclairagiste conseil devrait facilement être trouvé.

Avant dernier point de la soirée, ajouté en début de séance et nommé 10 bis, l'ensemble des Autorités du village ne pouvait pas laisser s'en aller la Secrétaire du Conseil, Mme Jeannine MARIN, sans la fêter dignement et la remercier sincèrement pour ses 15 ans d'activité. Jeannine, s'est vu remettre par votre serviteur un magnifique bouquet de fleurs ainsi qu'une enveloppe garnie d'étrennes. Mme MARIN, très émue, sous les acclamations des conseillers, annonça avoir eu beaucoup de plaisir à faire ce travail, mais qu'elle se réjouissait de se retrouver de l'autre côté, dans les rangs des conseillers.



Dès le 1^{er} janvier 2009, Mme Patricia JAQUIER PERARD reprendra le poste de Secrétaire du Conseil communal. D'ores et déjà, nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction et de plaisir dans ce travail.



La séance est levée à 21h20, suivie d'un apéritif préparé de mains de maîtres par MM. MOSSET et MARET, tous deux membres du Conseil.

Gilles Mauroux, Président du Conseil communal

Prochaines dates à agender en 2009

Dimanche
17
MAI

Votations fédérales :
Arrêté fédéral «Pour une prise en compte des médecines complémentaires».
Arrêté fédéral «Développement de l'Acquis de Schengen»

Election communale : un poste à repourvoir à la Municipalité (2ème tour éventuel le 7 juin 2009)

Dimanche
27
SEPTEMBRE

Dimanche
29
NOVEMBRE

Autres journées réservées pour des scrutins



Conseil communal

Lundi	23 mars	à 20h00
Mardi	5 mai	à 20h00
Vendredi	26 juin	à 18h00
Jeudi	24 septembre	à 20h00
Mardi	27 octobre	à 20h00
Jeudi	10 décembre	à 20h00

Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques.

Nous vous invitons cordialement à venir assister aux séances de votre législatif communal.

Gilles Mauroux, Président du Conseil communal

MEMOIRES D'ARCHIVES

Le baromètre enregistreur

Le baromètre enregistreur placé dans une niche à côté de la boulangerie Fayet a une histoire intéressante !

Nos archives révèlent en effet qu'en septembre 1912 une dame de Lausanne a écrit à la Municipalité et a proposé d'offrir à notre village un souvenir tangible pour honorer la mémoire de son père. Celui-ci était né à Prangins en 1833, y avait vécu toute sa vie et y était décédé en 1908.

La dame a pensé offrir un baromètre perfectionné car, dit-elle "celui qui se trouve sur la place publique ne doit pas rendre de grands services". Elle a pensé à tout : il faudrait creuser une niche, la protéger par une porte vitrée, et nommer quelqu'un pour le remonter chaque semaine et changer la feuille de papier ...



Au début octobre 1912, un opticien de Lausanne s'est annoncé auprès du Syndic YERSIN pour s'occuper de l'installation. Celle-ci fut faite dans le courant du mois, et une petite plaque de marbre fut posée au dessus du baromètre pour rappeler en souvenir de qui cet instrument avait été offert.

Seulement voilà : les gens ne sont pas toujours gentils ! Le 11 novembre, notre dame a à nouveau écrit au Syndic une gentille lettre disant notamment "Il m'est revenu indirectement que cette plaque et le nom qu'elle porte offusquent certaines personnes que l'on ne m'a pas nommées", puis, plus loin, "Si vous le jugez à propos, je suis tout à fait d'accord pour qu'on enlève

la plaque de marbre, je n'en serai pas le moins du monde vexée, au contraire, je serai soulagée de sentir que le baromètre pourra être accepté par tous sans arrière-pensée".

La plaque fut donc enlevée et, depuis près de 100 ans, le baromètre effectue fidèlement son travail... Seule la personne qui change la feuille d'enregistrement tous les lundis a changé !

EN JOIE ET EN PEINE

Ils sont nés



William MEIER	le 16 novembre
Miguel WEHNER DE ALMEIDA	le 17 novembre
Romane KERVIL	le 18 novembre
Paloma KERVIL	le 18 novembre
Patricia SANTAMARIA	le 23 novembre
Valentine CUSNIR	le 1er décembre
Clémence GOLAY	le 11 décembre
Diego NEWBY	le 22 décembre
Camille HUMM	le 20 janvier
Lucie JOLIAT	le 20 janvier
Loïs BROCARD	le 27 janvier
Evan HUBERT	le 28 janvier
Thomas RIVERA	le 2 février
Nathan VOGEL	le 9 février
Naomi BARKHORDARIAN	le 9 février
Arthur ELIOT	le 10 février
Simon ALFIERI	le 22 février

Ils nous ont quitté



Mme Renée FERNANDEZ	le 15 novembre
---------------------	----------------

Décès du doyen de notre village

Maurice GREFFIER, doyen de Prangins, nous a quitté le 12 mars dernier dans sa 98^{ème} année.

Né à Nyon le 14 avril 1911, Maurice GREFFIER a effectué un apprentissage de serrurier sanitaire auprès de la Maison Gamberoni. Après une collaboration dans d'autres entreprises, il a été engagé au sein du Nyon - St-Cergue - Morez. Il y a œuvré comme conducteur des trains, ouvrier à la voie pour les lignes électriques, mais s'est également occupé des remontées mécaniques de la Dôle, durant les saisons d'hiver. Il s'occupait aussi de l'entretien de ces installations l'été.

Marié à Ana WEBER le 13 octobre 1945, il s'est installé à Prangins en juillet 1964. De leur mariage sont issus cinq enfants, puis huit petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Il a malheureusement perdu son épouse en janvier 2007.

Mme Simone CHAPPAZ	le 12 décembre
Mme Suzanne PASSELLO	le 16 décembre
M. Giuseppe SCHEPISI	le 4 janvier
Mme Martine STERCHI	le 18 janvier
M. Alexander WOODTLI	le 5 février
Mme Yvonne SAVOIE	le 9 février
Mme Ilse KANDUTH	le 18 février
Mme Laudi BIEGEL	le 27 février
M. Maurice GREFFIER	le 12 mars

Ils ont fêté



80 ans

Mme Suzanne CORBAZ	le 1er janvier
--------------------	----------------

85 ans

Mme Eva CHAMBOVEY	le 28 février
-------------------	---------------

90 ans

Mme Rosa SCHLUP	le 6 janvier
-----------------	--------------

95 ans

Mme Edith BERNARD	le 7 février
-------------------	--------------

Membre fondateur de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens «Les Sommets», il faisait également partie du Club Alpin Suisse, jusqu'il y a deux en arrière. Féru de montagne, il a laissé ses traces à plusieurs reprises sur le Mont-Blanc.

Maurice GREFFIER a pris sa retraite en 1974. Depuis lors, il a pu assouvir ses hobbies, tant sur le lac, pour la pêche, qu'autour d'une table pour le jazz ou dans son jardin. Ce fut d'ailleurs un de ses grands soucis de savoir qui s'occuperait de ses plantations lorsqu'il a dû, pour des raisons d'autonomie, se rendre en EMS à Gland, il y a une quinzaine de jours.

Les Autorités et le personnel communal garderont un très bon souvenir de M. Maurice GREFFIER et transmettent, ici, leurs meilleurs sentiments à l'ensemble de sa famille.